



Suis bloqué pour prendre ma retraite PSE

Par **SOLEIL1**, le 13/11/2015 à 17:10

Bonjour,

Je suis délégué du personnel et j'ai 60 ans avec tous mes trimestres je peux prendre ma retraite anticipée. Mais mon entreprise plan de social de licenciement économique et je suis dans ce plan.

Mon gros problème c'est que le Inspecteur du Travail doit valider mon licenciement. Le 27/11 a mon entreprise il y a un CE extraordinaire avec la direction pour tous les délégués qui sont concernés et veulent partir..

Comment puis-je faire pour m'inscrire à la Carsat car je ne veux pas rentrer dans le système de la retraite et voudrais partir en licenciement économique..

Est-ce que j'attends la notification de mon licenciement qui sera certainement pour fin décembre 2015 pour m'inscrire?

Suis tombé malade j'espère avoir une réponse
vous remerciant d'avance[smile9]
votre ami encore merci

Par **P.M.**, le 13/11/2015 à 17:46

Bonjour,

Vous auriez pu poursuivre [ce sujet](#)...

Je vous conseillerais de vous informer auprès de la CARSAT mais a priori si vous faites une demande de retraite, il me semble que vous ne pouvez plus revenir en arrière, ce qui pourrait poser problème si le licenciement n'est pas encore notifié...

Par **SOLEIL1**, le 17/01/2016 à 17:12

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre réponse

J'ai eu la notification du licenciement de l'inspecteur du travail positive ainsi que celle de mon employeur positive,

je rentre dans mes mois de préavis mais j'ai un dernier rendez-vous avec la DRH le 1 mars pour finaliser mon licenciement.

Mais puis-je sans aucun problème m'inscrire à la Carsat dès maintenant sans risque d

annulation de mon licenciement économique.
C est ma très grande crainte...
Mille merci de me répondre si possible très rapidement

Très cordialement

Par **SOLEIL1**, le **17/01/2016** à **17:15**

Bonjour Monsieur,
Je vous remercie pour votre réponse
J ai eu la notification du licenciement de l inspecteur du travail positive ainsi que celle de mon employeur positive,
je rentre dans mes mois de préavis mais j ai un dernier rendez vous avec la DRH le 1 mars pour finaliser mon licenciement.
Mais puis je sans aucun problème m inscrire a la Carsat des maintenant sans risque d annulation de mon licenciement économique.
C est ma très grande crainte...
Mille merci de me répondre si possible très rapidement

Très cordialement

Par **P.M.**, le **17/01/2016** à **18:50**

Bonjour,
Il est étonnant que si l'Inspecteur du Travail a donné son autorisation au licenciement, l'employeur ne vous le notifie pas, il faudrait donc savoir pourquoi la DRH repousse au 01/03 ce que vous appelez sa finalisation...

Par **SOLEIL1**, le **17/01/2016** à **19:05**

bonsoir Monsieur,

je vous remercie de votre réponse je vous tiendrai au courant de ma situation
Très cordialement
Mille merci c est très compliqué